

Mairie de Cournonterral  
Monsieur Le Maire,  
12 Avenue Armand Daney,  
34660 Cournonterral

Objet : Usine d'enrobé Cournonterral

Baillargues, le 9 mars 2026

Monsieur Le Maire,

Par la présente, nous vous informons que nous avons pris la décision de mettre définitivement fin, dans un délai (au maximum) d'un an à compter de ce jour, à l'activité de production d'enrobés à chaud située sur votre commune et autorisée par l'arrêté n°83-38 du 06/06/1983.

Cette décision a été également communiquée auprès des services de la préfecture (DREAL).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Guillaume SIMEON  
Directeur Régional

